

Codes commerciaux
TWIST B pour portes PROGET art. 4201101.046

Nom et adresse du fabricant
NINZ S.p.A. - corso Trento 2/A
I-38061 ALA (TN) - ITALIE

Année application
marque 2007

Norme EN 1125:2008 + EC1:2009

N° organisme certificateur
0425

N° du certificat CE 0425-CPR-001228



N° DoP **1125-TW-EX-01**
Site web <https://www.ninz.it/it/download/dop>

Classification 3 7 7 B 1 3 2 1 A A

N° de classification
1^{er} Caractère - degré 3 - Catégorie d'utilisation très fréquente
2^{ème} Caractère - degré 7 - Durabilité 200.000 cycles
3^{ème} Caractère - degré 7 - Masse de la porte au-delà de 200kg
4^{ème} Caractère - degré B - Indiquée pour portes coupe-feu/antifumée
5^{ème} Caractère - degré 1 - Sécurité, indiquée pour voies d'évacuation
6^{ème} Caractère - degré 3 - Résistance élevée à la corrosion 96h
7^{ème} Caractère - degré 2 - Sécurité des biens 1000N
8^{ème} Caractère - degré 1 - Saillie de la barre jusqu'à 150mm
9^{ème} Caractère - degré A - Type d'actionnement avec barre-poussoir
10^{ème} Caractère - degré A - Indiqué pour portes à un ou deux vantaux

Indiqué pour portes à un vantail ou pour vantail actif (de service) des portes à deux vantaux, présentant des dimensions allant jusqu'à 1350x2880mm/vantail, ayant une masse allant jusqu'à 300kg/vantail, montées sur charnières ou sur tiges, avec résistance au feu allant jusqu'à EI₂120 - REI120 et étanchéité à la fumée. Saillie de la barre 100mm.

SYMBOLES UTILISES



AVERTISSEMENT

Signale un danger pour les personnes et le matériel. Le manque de respect des avertissements signalés par ce symbole peut avoir des conséquences graves, telles que accidents et dommages au matériel.



ATTENTION

Signale un danger d'endommagement du matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir comme conséquence des dommages occasionnés au matériel.



REMARQUE

Avertissements de caractère technique particulièrement important.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Barre antipanique pour portes à un vantail ou pour vantail actif des portes à deux vantaux installées en issues de secours et actionnée par le biais d'une barre poussoir. Composé de commandes en acier galvanisé, de carters et de leviers en plastique noir et barre de manœuvre en aluminium.

Ce produit ne contient et n'émet aucune substance dangereuse, conformément aux dispositions de la norme UNI EN 1125 appendice ZA.

FONCTIONNEMENT

Sans ouverture de la porte du côté tirant (sans forages externes). Du côté poussant, l'ouverture est toujours possible en agissant sur la barre horizontale de la barre antipanique TWIST B.

AVERTISSEMENTS

La barre antipanique TWIST actionnée par le biais d'une barre horizontale est destinée à être utilisée sur portes installées sur issues de secours où des situations de panique sont susceptibles de se produire.

Les caractéristiques de sécurité de ce produit à l'égard des personnes sont fondamentales pour sa conformité à la norme EN 1125. Aucune transformation n'est permise, à l'exception de celles qui sont décrites dans les présentes instructions.

RECOMMANDATIONS

Pour que la barre anti-panique puisse garantir un degré élevé de sécurité pour les personnes et un niveau de sécurité approprié pour les choses, elle ne doit être posée que sur des portes et des dormants qui sont dans de bonnes conditions. En conséquence, la porte doit être contrôlée, afin de s'assurer qu'elle est montée de manière correcte et qu'elle ne bute contre aucun obstacle au cours de son déplacement.

Il faut faire particulièrement attention à ce qu'un joint de fond de feuillure éventuel n'entrave pas le bon fonctionnement de la barre antipanique.



Dans le cas de portes à deux vantaux qui sont tous les deux équipés d'une barre anti-panique, il est indispensable de contrôler que chaque vantail s'ouvre quand la barre anti-panique correspondante est actionnée et que les vantaux s'ouvrent sans difficulté même lorsque l'on actionne les deux barres simultanément.

Pendant l'installation, il est indispensable de suivre scrupuleusement les instructions de pose qui figurent dans le présent document. Une fois le travail terminé, l'installateur doit remettre ledit document au responsable du site.

La barre doit être installée de manière à garantir la longueur utile maximum.

Pour le blocage de la porte en position de fermeture, on doit obligatoirement monter les dispositifs préconisés et en aucun cas différents de ceux qui figurent dans le présent document. Cela n'empêche pas l'installation de dispositifs de fermeture automatique.

Des dispositifs d'accès de l'extérieur différents des composants certifiés qui sont à la page 4/4, ne sont pas considérés conformes.

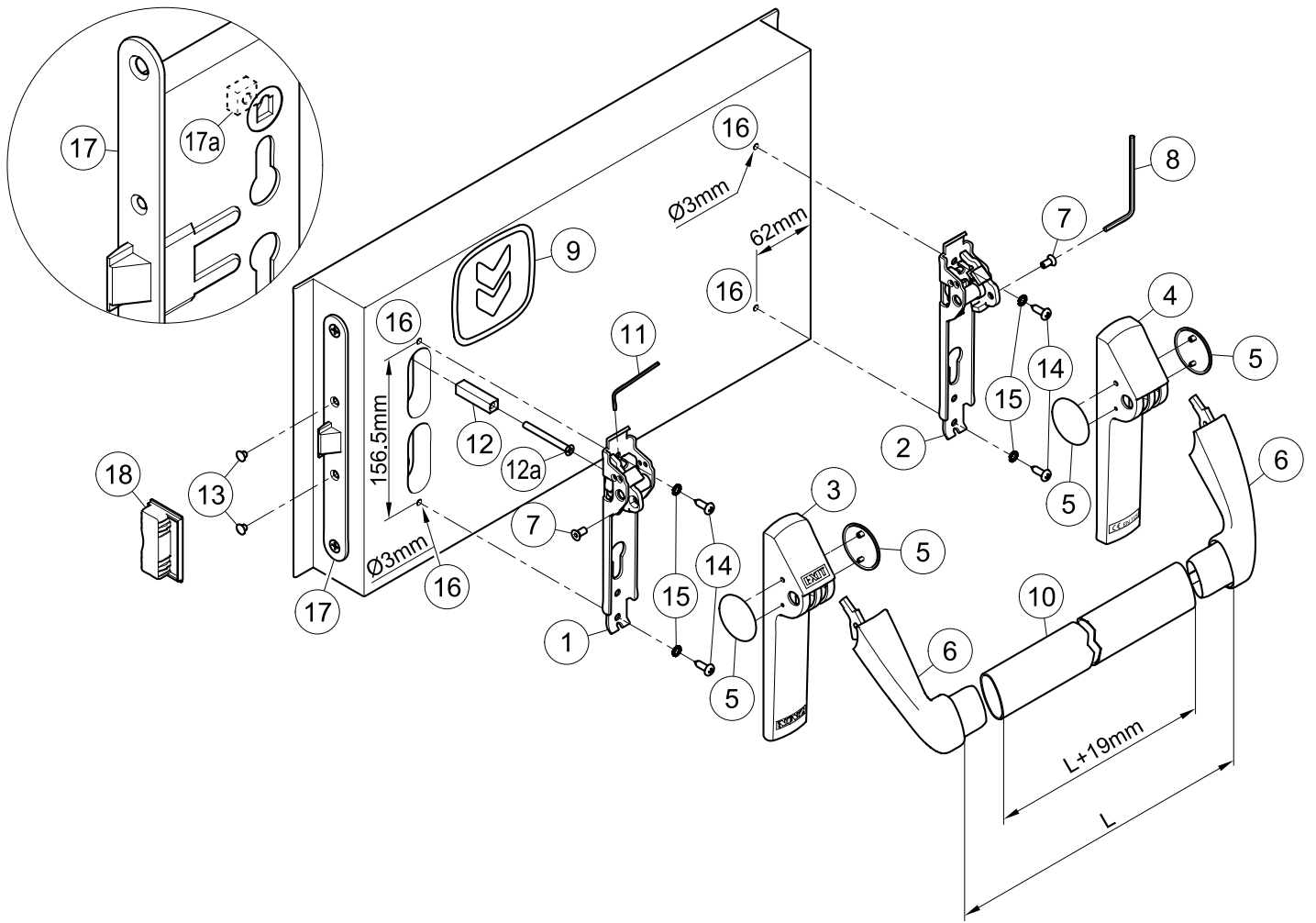
La barre anti-panique TWIST est conçue pour l'installation sur des portes métalliques avec structure interne en nid d'abeille.

Au cas où, pour amener la porte en position de fermeture, il faudrait utiliser un ferme-porte, il faut faire attention de ne pas entraver l'utilisation liée au pas des enfants, personnes âgées et les porteurs de handicap.

Sur la partie interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre d'actionnement, doit être placé un pictogramme (flèche).





Tous les composants fournis et décrits doivent être placés et montés conformément au présent document.



CONTENU DE L'EMBALLAGE BARRE ANTIPANIQUE TWIST B

position	qté	description	position	qté	description
1, 2	01	Ensemble mécanisme Twist/Exus	12, 12a	01	Tige carrée 9x9x38mm avec trou fraisé et vis M5x50mm tête fraisé cruciforme
3, 4, 5	01	Emballage carter Twist/Exus LP avec bouchons	13	02	Bouchon couvre-trou noir Ø8,8mm
6	01	Emballage paire de bras-levier Twist	14	04	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø4,8x16mm
7	02	Vis M5x10mm gorge hexagonal	15	04	Rondelle dentée
8	01	Clé hexagonale S3	-	01	Gabarit de perçage A034
9	01	Pictogramme autocollant (flèche verte)	-	01	Notice de pose barre antipanique Twist B Proget
10	01	Barre de manœuvre en aluminium anodisé			
11	01	Clé hexagonale S2			


 Il est rappelé que l'installateur est tenu de rédiger, de signer et de remettre au titulaire du site une déclaration d'installation correcte, en faisant explicitement référence aux indications qui sont fournies par le producteur du dispositif pour sortie d'urgence et lui remettre une copie de la notice de pose.

 - La serrure (17) et sa gâche (18) sont fournies déjà montées sur la porte !




OUTILS À UTILISER

Tournevis cruciforme de grandeur moyenne ou visseuse électrique, perceuse électrique et foret acier Ø3mm, scie fine et scie pour aluminium.


IMPORTANT

- Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié, qui doit suivre et respecter toutes les indications suivantes.
- Pour une installation correcte il est nécessaire que tous les composants fournis soient installés, rondelles dentées incluses.
-  - Aucune modification par rapport à ce qui est indiqué n'est autorisée, de même qu'il n'est pas permis d'utiliser des composants différents de ceux qui sont indiqués dans le contenu de l'emballage.
- La barre antipanique Twist B, en raison de sa fonction elle-même, doit être montée sur le côté de la porte qui est destiné à être poussé.
- Avant de procéder au montage, contrôler que tout correspond bien dans le contenu de l'emballage.
- Vérifier que la serrure antipanique soit bien placée sur la porte.
- On n'admet pas de configurations d'installation différentes de celles qui sont prévues dans le schéma figurant à la page 2/4.

INSTALLATION



-  - Insérer la vis M5x50mm (12a) dans le trou fraisé de la tige carrée (12) et la visser à l'insert fileté (17a) de la serrure antipanique (17), en bien serrant la vis.
- Réaliser les trous (16) avec un foret Ø3mm, à l'aide du gabarit fourni placé bien nivelé. Si la tôle est déjà percé, percer de toute façon le renfort interne.
- Rapprocher le mécanisme de manœuvre (1) de la barre du côté serrure (côté poussant de la porte), en centrant correctement la tige carrée (12). Fixer le mécanisme (1) à le vantail avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (14) et les rondelles dentées (15) correspondantes.
- Bloquer la tige carrée (12) sur le mécanisme de manœuvre (1), en agissant avec la clé hexagonale S2 (11).
- Fixer le mécanisme (2) de la barre du côté charnières, avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (14), et les rondelles dentées (15).
- Enfiler le carter en plastique marqué "EXIT" (3) sur le mécanisme du côté serrure (1) et l'autre (4) sur le mécanisme du côté charnière (2), en les accrochant manuellement.
- Appliquer les bras-levier (6), en les bloquant avec les vis (7) prévues à cet effet, en les tirant fortement à l'aide de la clé S3 (8) fournie comme accessoire.
- Prendre la mesure "L" correcte, ajouter 19mm, et couper la barre en aluminium (10) de longueur L+19mm; éliminer les bavures; enlever un bras-levier, enfiler la barre et fixer le tout.
- Placer les bouchons (5).
- Enfiler les deux petits bouchons noirs (13) dans les trous restés ouverts de la serrure antipanique (17).
-  - Actionner la barre antipanique Twist B en n'importe quel point de la barre de manœuvre, en contrôlant que l'ouverture du pêne demi-tour se fasse sans entrave et complètement. Procéder aux vérifications aussi bien lorsque la porte est ouverte que lorsque la porte est fermée; si c'est nécessaire limer la butée en plastique (18) pour portes à un vantail ou la serrure du vantail semi-fixe pour portes à deux vantaux.
- Appliquer sur le côté interne de la porte, immédiatement au-dessus de la poignée, le pictogramme (9) formé de la flèche verte.
-  - Pour finir, mesurer avec un dynamomètre la force nécessaire devant être appliquée sur la barre de manœuvre afin de déclencher la serrure. Inscrire les forces mesurées dans le présent document.



UTILISATION

- Vérifier que la porte s'ouvre toujours aisément.
- Éviter tout effort ou intervention inutile sur la barre anti-panique.
- Protéger la barre contre les agents atmosphériques externes.
- Éviter toute entrave qui pourrait empêcher la course de la barre.
- Ne peindre pas la serrure.
- Utiliser correctement la barre, en ne la tirant pas dans le sens contraire.
-  - Procéder immédiatement au remplacement des éléments endommagés ou fonctionnant mal.

ENTRETIEN

Dans le but de garantir une utilisation conforme à la norme, il est nécessaire de procéder aux contrôles d'entretien ordinaires suivants, à des intervalles ne dépassant pas un mois:

- Vérifier que tous les composants montés correspondent à ceux qui figurent dans les présentes instructions et qu'ils n'aient pas été ajoutés à la porte des dispositifs de blocage pas prévus de l'installation originale.
- Contrôler et actionner la barre antipanique, afin de vérifier que tous les composants se trouvent dans des conditions de fonctionnement satisfaisantes.
- En ayant recours à un dynamomètre, vérifier que les forces d'ouverture n'ont pas été modifiées de manière sensible par rapport aux forces ayant été réglées au moment de l'installation originale.
-  - Contrôler que toutes les vis soient bien serrées et bien fixer celles qui seraient éventuellement desserrées.
- Vérifier que l'actionnement de la barre se fasse sans effort et que le pêne demi-tour se rétracte de sa gâche sans friction aucune. Au cas où l'ouverture de la porte serait rendue difficile par la friction du pêne demi-tour, on peut améliorer le coulissement en limant la gâche de manière appropriée.
- Actionner la barre anti-panique Twist B aux deux extrémités de la barre, en contrôlant dans les deux cas le recul complet du pêne demi-tour.
- Contrôler qu'une fois qu'on a relâché la barre, le pêne demi-tour soit complètement sorti.
- Contrôler que la barre de manœuvre n'a pas été déformée et, si c'est le cas, la remplacer.
-  - Vérifier que les gâches et les douilles ne sont pas bloquées ou obstruées; dans un tel cas, éliminer l'obstruction.
- Le produit n'exige aucun entretien particulier: il est cependant conseillé de lubrifier à intervalles périodiques, avec du graisse en spray, les mécanismes internes de la serrure et de la barre, en agissant pour cette dernière de la fente du carter qui est placée sous le bras.
- Pour procéder aux opérations de nettoyage normales, il faut utiliser des produits détergents non agressifs.

-  - D'éventuelles opérations de réparation doivent être réalisées par un personnel qualifié, en utilisant des pièces détachées originales NINZ.
-  - Le titulaire de l'activité est tenu de conserver la déclaration de correcte installation, de procéder à l'entretien correct de la barre en respectant toutes les indications d'entretien fournies par le producteur, d'annoter toutes les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre et de conserver le présent document.

